



Roland Gaven

Directeur Général d'un bureau d'études

Aéroports de Paris : A quoi sert un diagnostic acoustique ?

Roland Gaven : Un diagnostic acoustique permet d'orienter le demandeur vers les meilleures options d'isolation. Des prescriptions techniques sont proposées, accompagnées d'une estimation du coût des travaux à effectuer. A ce jour, nous avons une expérience significative dans les logements pavillonnaires, mais également dans les logements collectifs, les écoles et les établissements sanitaires et sociaux.

ADP : Y a-t-il des solutions plus fréquemment conseillées que d'autres ?

R. G. : Les préconisations varient selon la zone d'appartenance au PGS et le type de local. Cependant, il y a des constantes, comme le renforcement ou le changement des menuiseries, l'isolation des toitures, et la réhabilitation de la ventilation par la pose de VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée). Des interventions sont parfois nécessaires sur les parois opaques, les trappes de plafond et les conduits de cheminée.

ADP : Comment améliorer le dispositif d'aide à l'insonorisation ?

R. G. : Le cadre du diagnostic peut s'avérer insuffisant pour assurer la qualité et la quantité des travaux. Le riverain, connaissant peu ce domaine, peut être influencé par certaines entreprises et faire de mauvais choix. ADP se mobilise pour accroître la quantité des dossiers traités et optimiser la qualité des travaux réalisés. ADP a un devoir d'efficacité et de réactivité envers les riverains puisqu'il gère les aéroports de Paris-Orly et de Paris-Charles-de-Gaulle.

Le phénomène du bruit

Le bruit est un mélange de sons qui se caractérise par un niveau de pression acoustique, ou niveau sonore. Plus le niveau sonore augmente, plus nous percevons un bruit fort.

Le bruit généré par les avions a plusieurs origines :

- **le bruit dû à l'aérodynamisme :** train d'atterrissage, aérofreins ;

- **le bruit des moteurs :** combustion et éjection des gaz ;

- **le bruit des parties en rotation :** plus la vitesse de rotation augmente, plus le son devient aigu à l'oreille. L'ensemble des niveaux sonores audibles par l'être humain s'exprime en décibels (dB).

Pour être efficace, l'amélioration de l'isolation acoustique doit être d'au moins 5 dB.



© Photos J. François Demeis

Quelques exemples de solutions d'isolation acoustique : remplacement des volets, des châssis de fenêtres, des systèmes de ventilation...